

Commune d'ESSOUVERT
Compte rendu sommaire

Réunion du Conseil Municipal en date du 27 MAI 2021

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Alain BAUDOUIN, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Dominique BERTIN, Sylvaine CADORET, Luc ZEMMOUCHE.

Secrétaire de séance élu : Fabienne MENARD

Le compte rendu de la séance précédente est voté

Élaboration du PLU

Bilan de la concertation

Le Conseil municipal procède à l'examen du dossier de PLU ; les observations émises sur les registres de concertation sont examinées point par point.

Point 10 et 11 : Mr LEAUD sort de la salle intéressé par l'affaire

- parcelle AC 371, classement de 1 500 m² en zone constructible-

- parcelle AC 370, classement en zone agricole du bout de la parcelle 4 200 m², Mr LEAUD entre.

Point 12 : Mr Sylvain SORIGNET sort

Le Conseil municipal décide par 14 pour, 1 abstention, du classement en zone agricole de la parcelle A 212

Pour les autres points, le conseil à l'unanimité accepte le projet de PLU

Arrêt du projet de PLU

Mr Jean-Luc LEAUD sort, Mr Sylvain SORIGNET sort

Le conseil municipal valide le classement d'une partie de la parcelle AC 371 d'une surface de 1 500 m² en zone constructible, le classement du bout de la parcelle AC 370 en zone agricole, le classement de la parcelle A 212 en zone agricole.

Mr Jean-Luc LEAUD entre, Mr Sylvain SORIGNET entre

Pour l'ensemble des autres points, le conseil municipal accepte le projet de PLU.

Salle de l'Alliance

Accord pour l'achat d'un ordinateur communiquant avec l'automate. Le devis de Mr MOREAU est accepté pour un montant de 749,90 €

Elections départementales et régionales

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Dans chaque mairie, il y aura un bureau de vote pour les départementales et un autre pour les régionales.

Syndicat de la voirie de la Charente maritime

Le Syndicat Départemental de la Voirie nous a informé de la modification des statuts devenue nécessaire à la mise en adéquation de son mode d'action et de fonctionnement auprès de ses membres. Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie,

- approuve les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint ;

Location de la salle de la Mairie

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de donner son accord pour la location de la salle (avec plafond bleu) située au 1^{er} étage de la salle de la Mairie d'Essouvert

Vote du tarif de location pour cette salle : 20 € la demi-journée

Votant : 15 contre : 1 pour : 14

Le tarif adopté est de 20 € la demi-journée.

Modification régie : le produit de cette location sera ajouté aux produits de la régie des repas, des manifestations communales et des photocopies

Questions diverses

- Accord de principe pour un soutien à Mr Bruno DEPIERROIS résident à Essouvert, qui fait actuellement un tour de France en vélo des EPADH ; il sera contacté pour les modalités de participation de la commune.

- La bibliothèque a été déménagée dans une plus grande salle au 1^{er} étage de la mairie d'Essouvert, une inauguration sera prévue.

- Il est confirmé que le 17 juillet un repas avec feu d'artifices aura lieu, organisé par les 4 récréés, une réunion de préparation est prévue le 11 juin.

La réparation du zinc de la toiture de la mairie d'Essouvert sera réalisée.

Les réunions des commissions sont programmées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Le Maire
Henri AUGER